



**FNAUT**

transport  
consommation  
environnement

Communiqué

16 décembre 2015

32 rue Raymond Losserand 75014 Paris  
01 43 35 02 83 - contact@fnaut.fr

## **L'ambition de la médiocrité : la SNCF supprime toute information écrite sur les horaires**

*Alors que la SNCF a réduit sensiblement son offre au service horaire 2016 (voir notre communiqué du 26 novembre, ci-dessous), elle a supprimé aussi toute information écrite sur les horaires TGV, allant à l'encontre de ses obligations fixées par l'Etat.*

### **Une dégradation inadmissible de l'information des voyageurs**

Sans la moindre consultation, la SNCF a supprimé, pour faire des économies dérisoires, l'édition des fiches horaires TGV sur papier disponibles dans les gares.

Ces documents, très appréciés des voyageurs, permettaient seuls de connaître le détail des horaires sur une période de 6 mois (jours de circulation, gares desservies...). Le site internet de la SNCF ne fournit en effet que des informations incomplètes.

Or le Cahier des charges qui fixe les obligations de la SNCF impose explicitement à l'exploitant de mettre « ... à la disposition des voyageurs, de manière précise et accessible, toutes les informations utiles portant sur les horaires des trains, les tarifs... ».

La mise à disposition en open-data de l'intégralité des données horaires de SNCF depuis le 6 décembre 2015 ne peut constituer une réponse satisfaisante à l'abandon des fichiers horaires sur papier.

### **La SNCF accentue volontairement la fracture numérique**

La SNCF oublie que 23 % des Français n'ont pas accès à Internet à leur domicile, et que 39 % d'entre eux ne possèdent pas de smartphone (1).

Elle contribue également à l'opacité du système ferroviaire, en rendant impossible toute transparence, lisibilité et traçabilité des services horaires d'une année à l'autre.

### **Dans ces conditions, la FNAUT demande :**

- **au gouvernement de renforcer son autorité de contrôle**, conformément à la loi de réforme ferroviaire du 4 août 2014, et d'exiger une amélioration rapide de l'information des voyageurs ;
- **à la SNCF de rétablir une information de qualité** à destination de l'ensemble des voyageurs, quel que soit le canal de diffusion.

### *Contacts presse :*

- Bruno Gazeau, président de la FNAUT, tél. 06 76 73 31 09
- Jean Lenoir, vice-président, tél. 06 19 09 78 89
- Jean Sivardière, vice-président, tél. 04 76 75 23 31

(1) Source : Autorité de régulation des communications électroniques et des postes.



**FNAUT**

transport  
consommation  
environnement

32 rue Raymond Losserand 75014 Paris  
01 43 35 02 83 - contact@fnaut.fr

Communiqué

26 novembre 2016

## **Ouverture de la COP 21... et réduction de l'offre ferroviaire : où est l'exemplarité écologique ?**

*Alors que la France se veut exemplaire dans la lutte contre le réchauffement climatique, la SNCF réduit sensiblement son offre au service annuel 2016, avec l'accord tacite du gouvernement.*

### **Une réduction de l'offre TGV, surtout province-province**

La SNCF a décidé de supprimer de nombreuses liaisons province-province : les allers-retours Genève-Lille, Genève-Marseille (après Genève-Montpellier en 2014), Bordeaux-Lyon par Toulouse, et des allers-retours Lille-Bordeaux. Les offres Paris-Genève et Paris-Perpignan sont aussi réduites.

La SNCF accentue ainsi le recentrage de son offre sur les axes radiaux Paris-métropoles de province les plus rentables, selon une logique purement financière.

### **Une nouvelle réduction des services Intercités**

Bien des relations TGV qui vont être supprimées étaient antérieurement assurées par des trains Corail, appelés aujourd'hui trains Intercités ou trains d'équilibre du territoire (TET).

De nouvelles suppressions de trains Intercités sont décidées aujourd'hui par la SNCF et par l'Etat, censé être autorité organisatrice : un aller-retour Toulouse-Cerbère (seul service direct de jour) et 40 % de l'offre Quimper-Nantes-Bordeaux-Toulouse (la desserte Nantes-Quimper est entièrement abandonnée).

Alors que les renforcements de fréquences sur certains axes radiaux et transversaux (Nantes-Lyon, Nantes-Bordeaux) recommandés par le rapport Duron sont logiquement reportés en avril 2016 après consultation des Régions, les suppressions sont décidées sans attendre.

Les services d'aménagement du territoire n'ont pas à être financés par le TGV, dont la performance économique décroissante a déjà des conséquences négatives, mais par la fiscalité écologique.

### **La FNAUT réclame un moratoire**

Par ailleurs, de nombreux services TER se dégradent ou sont remplacés par des services routiers.

Face à ce schéma de régression de l'offre ferroviaire qui fait l'impasse sur les exigences du service public, de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement, la FNAUT demande :

- *au gouvernement d'imposer un moratoire à la SNCF jusqu'à l'adoption du schéma national et des schémas régionaux de services ferroviaires prévus par la loi de réforme ferroviaire du 4 août 2014 ;*
- *aux parlementaires et aux élus régionaux de défendre les attentes légitimes des voyageurs qui ont besoin de services ferroviaires fiables leur permettant de se déplacer de manière écologique.*

### *Contacts presse :*

- Bruno Gazeau, président de la FNAUT, tél. 06 76 73 31 09
- Jean Lenoir, vice-président, tél. 06 19 09 78 89
- Jean Sivardière, vice-président, tél. 04 76 75 23 31